



# LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

100 FCFA

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

N°1261 DU MARDI 14 JUIN 2011

## ÉLECTRICITÉ

### Réception provisoire de la centrale à gaz de Pointe-Noire

D'une puissance installée de 300 mégawatts, la centrale à gaz de Côte Matève, à Pointe-Noire, officiellement Centrale électrique du Congo, a été réceptionnée par le ministère de l'Énergie et de l'hydraulique, le 11 juin, lors d'une cérémonie organisée en partenariat avec les responsables de la société pétrolière ENI-Congo, maître d'ouvrage de l'infrastructure.

La réception de la centrale de Pointe-Noire est intervenue quelques semaines après celle du barrage hydroélectrique d'Imboulou, destiné à alimenter Brazzaville, ses environs ainsi que plusieurs localités dans les départements du Pool, des Plateaux et de la Cuvette.

La phase de production de l'électricité dans le pays devenant effective, d'importants travaux liés au transport du produit sont engagés pour optimiser sa distribution.

Page 3

## CINQUANTENAIRE

### Les forces armées congolaises s'apprêtent à fêter le 22 juin

Le 22 juin, les forces armées congolaises et la gendarmerie nationale célébreront les cinquante ans de leur existence. Plusieurs manifestations marqueront l'évènement parmi lesquelles des journées portes ouvertes, des expositions et conférences, des manœuvres et le défilé.

C'est dans le même cadre qu'ont été lancées le 9 juin, dans plusieurs stades de Brazzaville ainsi qu'à l'académie militaire située dans la banlieue nord de la capitale congolaise, les premières olympiades militaires auxquelles participent les athlètes des neuf zones militaires de défense, de la police nationale et des douanes congolaises.

Page 5

## DOMAINE FONCIER

### Pierre Mabiala s'explique sur la création des établissements de gestion des terres

Objet de toutes les attentions, la question de l'accès aux terres a été au cœur d'une conférence de presse animée hier par le ministre des Affaires foncières et du domaine public, Pierre Mabiala.

L'intéressé a notamment commenté trois textes de loi datés du 3 juin, portant respectivement création des Établissements publics fonciers dont l'Agence foncière pour l'aménagement des terrains (Afat), le Bureau d'études et de contrôles de travaux cadastraux et le Fonds national du cadastre. S'agissant principalement de l'Afat, Pierre Mabiala a indiqué qu'à travers cette structure, l'État « mettra à la disposition des usagers du foncier, tant publics que privés, des terrains purgés de tout contentieux ».

Page 5



Le ministre Pierre Mabiala

## ÉDUCATION

### L'instruction civique au programme de la rentrée scolaire 2011-2012



Les participants à la cérémonie du lancement du programme

Les notions de morale et de civisme seront au menu des matières enseignées aux élèves dès la rentrée scolaire prochaine.

À l'initiative du ministère de l'Éducation civique et de la jeunesse qui a

reçu l'appui de la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude, trois sites ont été choisis pour abriter la formation des instructeurs appelés à dispenser ces programmes.

Page 5

## SOLIDARITÉ

### Le Comité international pour la renaissance de l'Afrique au chevet des enfants en détresse

En partenariat avec les fondations Édith-Lucie Bongo-Ondimba pour l'enfance et Salif Keita pour les albinos, le Comité international pour la renaissance de l'Afrique, que préside Maria Maylin, a organisé, le 10 juin, à Paris, une soirée caritative dédiée aux enfants du monde.

Une soirée au cours de laquelle participaient plusieurs personnalités mais surtout marquée par une procession d'enfants de toutes origines.

Page 11

## CAN DE BASKET-BALL DES MOINS DE 16 ANS

### Le Congo dans le même groupe que l'Afrique du Sud

Le groupe B dans lequel se trouve le Congo comprend, outre l'Afrique du Sud, l'Angola, le Mali, la Libye et la Tunisie.

Dans le groupe A sont alignés l'Égypte, pays organisateur, l'Algérie, la République démocratique du Congo, le Nigeria, la Guinée et le Mozambique. La compétition se jouera au Caire, la capitale égyptienne, du 8 au 17 juillet.

Page 12

## ÉDITORIAL

### Double langage

Page 2

ÉDITORIAL

Double langage

Hier s'est tenue devant la 17<sup>e</sup> chambre du tribunal de grande instance de Paris – formation pénale de la chambre de la presse –, la première audience de procédure du nouveau procès que William Bourdon intente aux *Dépêches de Brazzaville*. Un nouvel épisode de la guerre sans merci que l'avocat français livre à la presse congolaise qui a l'impudence de s'interroger sur le financement des institutions qu'il préside ou défend, à savoir Sherpa, Survie et Transparency International.

L'affaire mérite qu'on lui prête un instant attention pour au moins trois raisons :

-D'abord parce qu'un grand défenseur des droits de l'homme et de la liberté de la presse, partisan déclaré de la dépenalisation de la diffamation, traîne devant un tribunal correctionnel un journaliste, directeur de publication d'un quotidien. Ce qui, chacun en conviendra, n'est pas très moral de la part d'un juriste qui s'affirme urbi et orbi défenseur des libertés publiques.

-Ensuite parce que l'avocat français a été désavoué deux fois déjà, en première instance puis en appel, par les juges français qui ont jugé non diffamatoire la question que nous lui posions : mais pour qui donc roulez-vous Me William Bourdon ? Ce qui, chacun en conviendra également, n'est pas très honorable pour un homme aussi exposé sur la place publique.

-Enfin parce que le juriste ne cesse d'attaquer pour leur mauvaise gouvernance supposée trois hommes d'État africains dont le crime principal est, semble-t-il, de diriger des pays dont les richesses naturelles attisent toutes sortes de convoitises. Ce qui justifie les questions que nous nous posons sans jamais recevoir de réponse sur les motivations réelles de cet acharnement.

Il va de soi que nous affrontons sereinement ce nouveau procès en diffamation. Ayant fait mordre par deux fois la poussière à cet avocat qui méprise la presse au point de la traîner devant des tribunaux, nous présenterons à nouveau notre défense en posant une fois de plus les questions qui fâchent William Bourdon. Questions que l'on peut ainsi résumer: quels intérêts se dissimulent derrière les organisations non gouvernementales dont il défend les couleurs ? Pourquoi le fait de s'interroger sur ce point le trouble-t-il au point de l'amener à multiplier les procès en diffamation contre des médias étrangers ? Quelle est exactement l'origine des fonds qui lui permettent de mener des attaques virulentes contre les dirigeants africains ? Pour qui roule-t-il donc ?

Tôt ou tard, nous en avons l'intime conviction, les réponses viendront. Et avec elle s'imposera une vérité qui détruira la machine de guerre montée pour nous faire taire.

Les Dépêches de Brazzaville

JOURNÉE DE LA RÉCONCILIATION NATIONALE

L'évènement célébré à Ewo

Les festivités ont été organisées par le comité de suivi de la convention pour la paix et la réconciliation du Congo (CSCPRC), le 10 juin, dans le chef-lieu du département de la Cuvette-Ouest.

La manifestation s'est déroulée au siège du conseil départemental. Elle a regroupé les autorités civiles et militaires du département, les partis de la majorité, de l'opposition et la société civile. La pose de la première pierre de la stèle de la réconciliation nationale sur l'ancien site du siège de la préfecture par le secrétaire général de la présidence de la République, Jean-Baptiste Onday, a constitué la première étape de ce grand rendez-vous.

« Aujourd'hui est un jour pas comme les autres. L'opération à laquelle nous allons procéder à l'instant est symbolique et significative. Nous savons que notre pays a retrouvé la paix grâce aux efforts d'un homme qui s'est donné au Congo : le président Denis Sassou N'Guesso. La pierre que le secrétaire général de la présidence va poser aujourd'hui est donc pour marquer la concorde nationale. Désormais chaque fois qu'il y aura municipalisation dans le pays, il y aura également construction d'une stèle de la paix et de la réconciliation nationale pour consolider la paix et pour que plus jamais nous ne retombions dans les affres de ce genre », a déclaré Fulgence Milandou, l'un des commissaires politiques du CSCPRC, faisant allusion aux événements de 1993, 1997 et 1999.

Un débat a aussitôt eu lieu au siège du conseil départemental sur le thème « Analyse, enjeux et résultats du processus de réconciliation au Congo », animé par le ministre, commissaire général du CSCPRC, Marius Mouambenga.

Justifiant les raisons de cette délocalisation, habituellement célébrée à Brazzaville, il a expliqué : « Il semble utile et fécond de partager la réflexion avec le plus grand nombre de nos compatriotes qui vivent à l'intérieur de nos départements. En faisant ainsi, nous leur donnons l'occasion de participer aux débats relatifs à la vie du pays. » Marius Mouambenga a, par ailleurs, ajouté que sa structure voulait à travers cette initiative, avec le concours de tous les Congolais, procéder à une sorte d'évaluation pour mesurer le chemin parcouru en matière de réconciliation nationale.

La paix et la réconciliation au cœur des débats

Dans sa communication, il a expliqué que le processus de réconciliation correspondait en fait à une démarche conduisant vers un consensus permettant de rétablir la paix et la bonne entente au sein d'une nation, d'une communauté ou d'une entité familiale. « Cette démarche suppose nécessairement une médiation pour convaincre les protagonistes de dialoguer à l'effet d'obtenir des compromis qui permettent de solder les contentieux antérieurs et de restaurer le climat apaisé qui prévalait au départ », a-t-il indiqué.

Grâce au dialogue, a-t-il assuré, les Congolais sont parvenus à résoudre leurs querelles au sortir de la guerre du 5 juin 1997. « Lors du Forum national pour la reconstruction, l'unité, la démocratie et la reconstruction du Congo, la volonté de dialoguer a permis la mise en place des institutions de la transition dont un gouvernement dit de large union nationale et de salut public. Les accords du 16 novembre et du 29 décembre 1999 ont été le fruit d'un dialogue. Ils ont permis d'amorcer la résolution de la crise qui prévalait dans les départements de la Bouenza, du Niari et de la Lékoumou », a rappelé Marius Mouambenga avant de citer le dialogue national sans exclusive, tenu à Brazzaville du 11 au 13 avril 2001 et qui a débouché sur la création de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo.

Pour le secrétaire général de la présidence de la République qui a présidé les travaux, le fait de voir la majorité des acteurs politiques congolais faire le déplacement d'Ewo symbolise que le processus de réconciliation poursuit son chemin. Il a, en outre, invité tous les acteurs politiques à se débarrasser des intérêts personnels et de placer l'intérêt général sur le devant de la scène. « Je suis conscient du fait que notre pays est sorti des conflits sociopolitiques qu'il a connus, meurtri et déchiré. Séparées par la haine, les communautés sont appelées à vivre ensemble. Cette proximité qui s'impose

à nos communautés ne peut survivre au temps que si les acteurs en présence s'acceptent. Ce qui suppose un compromis, si possible une réconciliation », a renchéri Jean-Baptiste Onday.

Les autorités du département de la Cuvette-Ouest se sont dites ravis des faveurs faites par l'État congolais cette année vis-à-vis de leur département qui abritera, le 15 août, les festivités de l'indépendance du Congo. « Depuis l'annonce faite le 14 août 2009 par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, du début de la construction et de l'équipement de la Cuvette-Ouest par le biais de la municipalisation accélérée, notre département vit au jour le jour d'un évènement heureux à un autre. Vous venez encore de faire du département de la Cuvette-Ouest, au regard de sa configuration politique, administrative et militaire, un vrai modèle de département où la réconciliation se constate », a déclaré le préfet du département, Gilbert Mouanda-Mouanda.

« Le 10 juin est une date importante pour notre pays puisqu'elle commémore la réconciliation nationale. C'est une bonne chose que les populations à l'intérieur de notre pays puissent s'approprier également les valeurs de réconciliation. Cette commémoration a toujours été célébrée à Brazzaville. Au regard de tous ceux qui ont fait le déplacement d'Ewo, cela revêt la volonté des Congolais d'être unis autour du président Denis Sassou N'Guesso qui s'est engagé à apporter des solutions à nos problèmes », a déclaré Léon Alfred Opimbat, l'un des parlementaires de la Cuvette-Ouest.

La journée du 10 juin a été instituée en 1991 au terme de la conférence nationale souveraine. Les Congolais avaient ce jour opté pour régler tout conflit par voie de dialogue. L'objectif est de maintenir un climat de paix sur tout le territoire national. Le 10 juin prochain sera célébré à Kinkala, dans le département du Pool, lieu retenu pour abriter la fête de l'indépendance du Congo.

Reportage de Tiras Andang

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (Adiac)  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)  
Siège social : 84 bld. Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpi), Brazzaville, République du Congo  
Tél. : (+242) 532.01.09  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire  
Bureau de Kinshasa (Rdc) : 19 B, avenue Tombalbaye, immeuble Massamba, commune de la Gombe  
Tél. : (+243) 015 166 200  
Bureau de Paris (France) : 38 rue Vaneau 75007 -  
Tél. : 0033145510980

**DIRECTION**  
Directeur général, Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo  
Directeur technique : Emmanuel Mbengué  
Directrice administrative et financière : Lydie Pongault  
Directeur commercial : Charles Bernard Zodialo  
Directeur de l'informatique et des télécommunications : Gérard Ebami-Sala  
Directrice du Développement : Carole Moine  
Directeur des rédactions : Gankama N'Siah  
I-Rédactions  
Secrétaire général - coordonnateur : Gerry-Gérard Mangondo  
Politique  
Willy Mbossa, chef de service

Roger Ngombé, Parfait Wilfried Douniama  
**Économie**  
Guy Gervais Kitina, chef de service  
Guillaume Ondzé, Nancy Loutoumba  
**Société**  
Thierry Nougou, chef de service  
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
**International**  
Nestor N'Gampoula, chef de service  
Rock Ngassakys, Yvette Nzaba  
**Culture et Arts**  
Jean Dany Ebouélé, chef de service  
Quentin Loubou, Hermione Désirée Goma  
**Sports**  
James Golden Eloué, chef de service  
Charlem Léa Légnoki, Tiras Andang  
II-Rédaction de Pointe-Noire (tél. 06 963 31 34)  
Chef de bureau : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya  
III-Rédaction de Kinshasa  
Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
**Politique**  
Alain Diasso, Jules Tambwe Itagali  
**Économie**  
Laurent Essolomwa  
**Société**  
Lucien Dianzenza  
**Culture et arts**  
Nioni Masela  
**Sports**  
Martin Enyimo  
**Infographiste**  
Daniel Yaone  
**Service commercial**  
Adrienne Londole

III-Secrétariat des rédactions  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi  
**Infographistes**  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa  
**Directrice internationale**  
Bénédicte de Capèle  
**I-Bureau de Paris** : Camille Delourme, Carmen Févilylyé, Noël Ndong, Claire Segré  
**II-Bureau de Washington** : Boris Kharl Ébaka  
**III-Bureau de Rome** : Lucien Mpama  
**Service commercial**  
Diffusion  
Rodrigue Ongagna, Sylvia Addhas, Guyche Motsignet, Hortensia Olabouré,

Mildred Moukenga  
**Pointe-Noire** :  
Mélaine Eta Anto, Bob Sorel Mombélé Ngonso  
**Administration et Finances** :  
Sorel Toukoulou Banoukouta, Chuldrion Abira, Sorelle Oba, Del Martial Mombongo  
**Attachée de presse**  
Béatrice Ysnel  
**Impression**  
Directeur adjoint : Paul Kambo  
Imprimerie ADIAC Les Dépêches de Brazzaville  
**Tél. Librairie : 06 930 82 17**

## ÉNERGIE

## La centrale à gaz de Pointe-Noire reçue provisoirement par le gouvernement

L'infrastructure a été réceptionnée le 12 juin par la société ENI-Congo, en sa qualité de maître d'ouvrage, et le ministère de l'Énergie et de l'hydraulique, en sa qualité de bénéficiaire.



Deux procès verbaux ont été signés à l'occasion. Le premier de réception provisoire et le second de transfert des installations et équipements de la centrale électrique du Congo (CEC), en vue d'assurer sa gestion. La maintenance est confiée à une société privée, la Dietsmann. Les documents ont été signés par Jean-Marie Iwandza, directeur général de l'Énergie, et par Ricardo Privari, chef de division tutelle, négociation et association d'ENI-Congo, en présence du directeur général de la CEC et des représentants des autres ministères concernés par le projet.

D'une puissance installée de 300 MW, la CEC, fonctionnelle depuis décembre 2010, devrait contribuer à distribuer l'énergie dans tout le pays. Il s'agit du plus important ouvrage de production au Congo, à peu près deux fois et demie la puissance d'Imboulou. La production du gaz au niveau national représente 70% de la capacité. Pour contribuer au projet d'un boulevard énergétique, les 300 MW produits en cycle simple et plus tard les 450 MW qui le seront en cycle combiné s'ajouteront aux 74 MW disponibles aujourd'hui à la centrale de Moukoulou, aux 32,5 MW de la centrale thermique de Brazzaville également disponibles et aux 120 MW d'Imboulou. Ce qui, d'après les estimations, porte l'offre à 600 MW. La demande au niveau national tourne autour de 400 MW.

La réception provisoire concerne deux turbogénérateurs de 150 MW chacun ; deux transformateurs élévateurs de 120 kV ; une turbine à gaz de démarrage ; un groupe diesel de secours pour le démarrage de la turbine de 630 kVA ; un système de contrôle de la centrale ; un système d'alimentation en gaz ; un système d'air comprimé ; un système anti-incendie et un système d'eau de refroidissement ainsi que d'air de service et autres ; une base vie et des appartements comprenant, entre autres, un réfectoire, un mess, un bar, une salle de jeu, etc.

Après la lecture des deux procès verbaux de réception et de transfert, le directeur général de l'Énergie a remis officiellement le certificat de conformité du gouvernement congolais à la société CEC.

Les travaux de construction de cette centrale ont duré 24 mois. Ils ont mobilisé l'expertise de près 1 250 personnes, dont un millier de cadres, techniciens et ouvriers congolais ainsi que 300 expatriés.

À l'issue de la cérémonie, le directeur général de l'Énergie a déclaré : « À l'endroit des populations, nous avons fait des efforts dans la production, dans le transport et maintenant dans la distribution pour améliorer la fourniture d'électricité, notamment dans les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire. Nous disons qu'à Brazzaville nous avons déjà démarré un programme. D'ici là, la situation devrait s'améliorer énormément ». Il a ajouté qu'à Pointe-Noire, les travaux sont également en cours pour réaliser un programme de renforcement des réseaux de distribution. « Ce sont les phases transitoires. En réalité pour régler définitivement les problèmes de la fourniture d'énergie dans les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire, il faudrait investir 100 milliards FCFA pour Pointe-Noire et 150 milliards FCFA pour Brazzaville », a-t-il conclu. La réception définitive interviendra après la levée de toutes les réserves émises par la partie congolaise.

Un reportage de  
Guillaume Ondzé

## LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS MARINES

## Des outils toujours plus performants

L'atelier national ainsi que l'exercice pour tester et mettre à jour le Plan national d'intervention d'urgence (Pniu) de la République du Congo ont pris fin la semaine dernière à Pointe-Noire.

Plusieurs recommandations ont sanctionné les travaux tenus sous les auspices du ministre délégué, chargé de la Marine marchande, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavougou. Les décisions ont fait suite aux exposés-débats et exercices de simulation de lutte contre une pollution provoquée par une collision d'un navire pétrolier après chargement à Djeno avec un porte-conteneurs. Tour à tour, Romain Chanceler, coordonnateur du projet GI-WACAF, Jean Yves Huet, consultant Organisation maritime internationale (OMI), Médard Ngobo, coordonnateur chargé du plan national d'intervention d'urgence, ont apporté aux participants des informations et attitudes nécessaires à adopter après la constatation d'une pollution en mer. Au nombre de ces outils de riposte figurent l'hélicoptère, les barrages flottants, le matériel de nettoyage...

Les participants ont ainsi adopté des décisions sous forme de recommandations, parmi lesquelles sensibiliser les communautés locales, en l'occurrence les parties prenantes en cas de crise de niveau 3 (ONG, assistance technique, pêcheurs, armateurs...) mais aussi formaliser la procédure d'alerte au niveau de la capitainerie. Au niveau de la lutte à terre, ils ont sou-

haité la périodicité des simulations en tout temps et la mise en place de différents types d'exercice en fonction du point que l'on veut tester. Au niveau de l'information météorologique, il s'agit de définir les sources d'information. Pour la coordination nationale, il faut suivre les recommandations et mettre en œuvre une gestion efficace de la lutte antipollution. Au niveau de la communication, il s'agit de mettre en place un système d'astreinte et mettre à disposition des cartes de sensibilité avant et au cours des opérations de lutte.

« Les recommandations en vue de l'amélioration du Pniu étant adoptées, les participants doivent s'atteler à les mettre en œuvre. L'heure n'est plus aux discours et aux comportements passifs, il faut passer à l'action productive et opérationnelle. Cela devrait être votre profession de foi pour une gestion axée sur les résultats », a insisté le ministre, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavougou. Ce séminaire atelier a été organisé avec l'appui de l'OMI et de l'Association internationale de l'industrie pétrolière pour la sauvegarde de l'environnement (Ipieca).



Martin Parfait Aimé Coussoud Mavougou

Notons que le projet GI-WACAF est l'initiative mondiale pour l'Afrique de l'ouest et du centre, un partenariat entre l'OMI et l'Ipieca pour renforcer la capacité des pays à se préparer et à répondre aux déversements d'hydrocarbure. Une des caractéristiques innovante est de promouvoir le développement de partenariat public/privé pour une réponse efficace aux déversements d'hydrocarbure faisant usage de l'expertise et des ressources existantes au niveau de l'industrie.

Hervé Brice Mampouya

## AFFAIRES SOCIALES

## Le fonctionnement du futur Institut du travail social du Congo au cœur d'un séminaire

Avec des experts venus des pays africains, de France et du Canada, les professionnels congolais ont participé à une session internationale sur la formation des travailleurs sociaux.



Une vue des participants

Au cours des travaux qui se sont tenus du 7 au 9 juin, les participants ont brossé le profil des programmes de l'Institut du travail social mis en projet par le gouvernement congolais. Ils ont procédé à une analyse fine des compétences que devrait avoir un travailleur social, afin de donner une orientation sur l'organisation de ce futur institut.

« Cet institut s'inscrit dans le système Licence-Master-Doctorat qui se met en place actuellement dans l'enseignement supérieur au Congo et proposera à ses débuts une licence professionnelle en travail social dans la filière assistant de service social, dès la rentrée universitaire 2012-2013 »,

a indiqué, dans son allocution à l'ouverture des travaux, la ministre des Affaires sociales, Émilienne Raoul. De fait, les participants ont élaboré d'importantes recommandations en vue d'adapter l'offre de formation aux attentes du gouvernement. Répartis dans quatre groupes de travail, ils ont notamment souhaité que les critères de sélections dans cette école soient les plus explicites, prenant en compte les acquis professionnels et académiques des élèves ; que les filières de formation soient en cohérence avec les offres de travail et le contexte du pays ; que des métiers d'assistant social, d'éducateur spécialisé et d'animateur social soient identifiés et

visés dans le cadre de cette formation. La formation devrait, selon ces mêmes recommandations, prendre en compte certaines spécificités telles que les cas d'urgence, les catastrophes naturelles et provoquées ainsi que l'assistance aux personnes handicapées. « Les programmes doivent mettre au cœur de la formation l'éthique et la déontologie professionnelles. La méthodologie doit favoriser l'alternance et l'articulation théorie-pratique, tout en accompagnant le développement personnel de l'apprenant tout au long de la formation », ont estimé les participants au séminaire.

Réagissant à la fin des travaux, la ministre a réaffirmé son espoir de voir l'Institut supérieur du travail social du Congo « fonctionner pour devenir une réalité au service de la population ». Son homologue en charge de l'Enseignement supérieur, Ange Antoine Abéna, également présent à ces travaux, a quant à lui loué « la pertinence de la vision et la foi » d'Émilienne Raoul dans ce projet qui intègre la nouvelle vision de l'enseignement supérieur au Congo. Celle-ci privilégie le tandem formation/monde du travail.

Thierry Nougou

**Ecobank**

*La Banque Panafricaine*

**AVIS À LA CLIENTÈLE**



ECOBANK CONGO A LE PLAISIR D'INFORMER SON  
AIMABLE CLIENTÈLE DE LA MISE EN SERVICE D'UN  
DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLET (DAB)  
AU NIVEAU DE LA  
STATION X OIL DE FOUCKS  
AU CROISEMENT DES AVENUES DE MATENDE ET MOE PRATT  
(POINTE-NOIRE)

**RÉSEAU DE DAB**

POINTE-NOIRE

AGENCE LUMUMBA

Avenue Moe Katt Matou

AGENCE ATLANTIC

Avenue Charles De Gaulle

DAB

Aéroport A.A. Neto

DAB

Station X OIL Foucks

BRAZZAVILLE

AGENCE COUPOLE

Rond -point de la Coupole

AGENCE POTO-POTO

Avenue de la Paix

DAB

Station X OIL de la Patte d'Oie

DAB

Station X OIL de la Mairie centrale

COMMÉMORATION

Les forces armées congolaises et la gendarmerie nationale fêtent leur demi-siècle d'existence

Pour marquer l'évènement, la commission d'organisation vient de rendre public le calendrier des activités liées à cette commémoration.



Une parade des éléments des FAC

Le programme général des festivités du cinquantenaire des forces armées congolaises (FAC) et de la gendarmerie nationale (GN), rendu public par le président de la commission d'organisation, le chef d'état-major général des FAC, le général de division Charles Richard Mondjo, classe les activités en sept phases, à savoir les activités civilo-militaires, les activités sportives, les journées portes ouvertes, les expositions et conférences, les activités du souvenir, les manœuvres et le défilé militaire.

S'agissant des activités civilo-militaires, elles concernent la population, les militaires et les gendarmes. Pour ce faire, il a été déployé à Kinkala, chef-lieu du département du Pool, un hôpital médico-chirurgical de campagne. Cet hôpital, dont les activités ont été lancées le 9 juin par le préfet du département du Pool, le colonel Michel Sangha, qui avait à ses côtés le directeur central des services de santé, le général de brigade Pascal Ibata, a une vision humanitaire. Les consultations en cardiologie, pédiatrie, ORL, chirurgie, médecine générale y compris les soins sont gratuites jusqu'au 5 juillet. Les cas les plus délicats seront envoyés dans les grands centres.

Pendant ce temps, depuis le 12 juin jusqu'au 22, ce sont les journées portes ouvertes santé qui se déroulent à l'hôpital central des armées Pierre-Mobengo et dans les casernes. Les activités relatives à ces journées portent sur le dépistage pour la population à l'hôpital central des armées Pierre-Mobengo ; les visites médicales pour les militaires et gendarmes ainsi que la visite guidée de l'hôpital militaire.

Concernant les activités sportives, il est organisé la première édition des Olympiades militaires depuis du 9 au 18 juin aux stades annexes Alphonse-Massamba-Débat, Ornano, et à l'académie militaire Marien-Ngouabi. Ces Olympiades concernent les équipes et athlètes de neuf zones militaires de défense, les services de douane, la police nationale, avec pour discipli-

nes le football, le semi-marathon, la boxe, le karaté, le parcours d'obstacles et la marche commando. La finale de football, tout comme l'arrivée du semi-marathon et la cérémonie de clôture, interviendront le 18 juin au stade annexe Alphonse-Massamba-Débat.

Depuis le 10 juin, sont organisées des journées portes ouvertes des FAC et de la GN à l'école nationale de la gendarmerie à Bifouiti, puis à partir d'aujourd'hui jusqu'au 17 juin à l'académie militaire Marien-Ngouabi, à l'école nationale à vocation régionale génie-travaux et à la base aérienne de Maya-Maya. Il s'agit des visites de stands d'informations ; de visites des locaux ; de démonstrations (baptêmes de l'air, conduite d'engins de travaux publics...).

S'agissant des expositions et conférences, elles s'ouvrent aujourd'hui à la mairie centrale de Brazzaville et s'achèveront le 17 juin. Animées par des militaires et des civils, elles porteront sur l'histoire des FAC et de la GN de la période coloniale à nos jours.

Quant aux activités du souvenir, elles auront lieu le 21 juin. Il s'agit du culte œcuménique à la cathédrale du Sacré-Cœur de Brazzaville ; du dépôt de la gerbe de fleurs au monument aux morts de la force publique et de l'allocation radiotélévisée du ministre à la présidence, chargé de la Défense nationale.

Des manœuvres sont prévues les 16 et 20 juin. La première est celle de la GN, le 16 juin, au rectorat, plus précisément au stade Alphonse-Massamba-Débat. Celle du 20 juin concerne la deuxième édition de la manœuvre des écoles. Elle aura lieu à Ignyé. Enfin, le 22 juin interviendra le défilé militaire dans l'enceinte du ministère de la Défense nationale.

Rappelons que les FAC et la GN ont été créées en 1961. Le thème de ce cinquantenaire est « Renforçons le lien armée-nation dans le processus de modernisation des forces armées congolaises et de la gendarmerie nationale ».

B.Ok.

AFFAIRES FONCIÈRES ET DOMAINE PUBLIC

Trois premiers établissements publics fonciers créés pour faciliter l'accès normatif des terres

Le sujet était au cœur de la conférence de presse animée hier par le ministre de tutelle, Pierre Mabiala.

La rencontre du ministre avec les journalistes s'est tenue dans la salle de réunion du ministère des Affaires étrangères et de la coopération. Il a informé ses interlocuteurs sur les lois 27-2011, 28-2011 et 29-2011 du 3 juin 2011, portant création des établissements publics fonciers dont l'Agence foncière pour l'aménagement des terrains (Afat), le Bureau d'étude et de contrôle des travaux cadastraux (BECTC) et le Fonds national du cadastre (FNC).

« Ces trois nouvelles administrations consacrent la création des premiers établissements publics fonciers au Congo. C'est un boom foncier », a déclaré Pierre Mabiala. S'agissant de l'Afat, la loi 27-2011 du 3 juin 2011 attribue à cet établissement public foncier les compétences telles les opérations d'acquisition foncière ; l'aménagement et la cession des espaces de terre nécessaires à la réalisation des projets d'intérêt général ; la contribution pour le compte de l'État, au recouvrement par le Trésor public des droits et redevances relatifs à l'acquisition, à l'aménagement et à la cession des espaces fonciers ; les recherches dans le domaine du foncier.

Pour Pierre Mabiala, la création de l'Afat s'inscrit dans le cadre de la facilitation de l'accès normatif à la terre, de la sécurisation juridique de la propriété foncière et de l'utilisation optimale des espaces fonciers. « À travers l'Afat, l'État mettra à la disposition des usagers du foncier tant publics que privés des terrains prêts à l'emploi, c'est-à-dire préalablement aménagés et purgés de tout contentieux. Avec

l'Afat, aucun espace foncier à l'état naturel ne sera vendu ni occupé sans avoir fait l'objet d'un aménagement foncier préalable, consistant à lotir, à implanter des voiries, des réseaux d'adduction d'eau, d'électricité, de télécommunication et autres équipements divers, créateurs d'un meilleur cadre de vie des citoyens ainsi que le recommande le Chemin d'avenir, programme du septennat du président de la République. Tout acquéreur de terrains qui ne se conformera pas à cette nouvelle règle de gestion n'obtiendra aucun document émanant de l'administration du cadastre, susceptible de fonder son droit de propriété. Enfin, l'AFAT constitue un précieux outil d'aménagement de l'espace foncier national et de développement de notre pays », a indiqué le ministre.

Les prérogatives du BECTC, créé par la loi 28-2011 du 3 juin 2011, le contrôle et le suivi des documents des travaux cadastraux, topographiques, photométriques et géodésiques sur le territoire national ; l'étude et la conception des travaux cadastraux et des techniques connexes conformément à la réglementation en vigueur ; la recherche dans le domaine du foncier, du cadastre et de la topographie ; la formation et le recyclage du personnel nécessaire à la réalisation de son objet.

Sur fonds publics, Pierre Mabiala a déclaré que de nombreux ouvrages ont été réalisés dans le pays, sans que les travaux techniques du cadastre ne soient ni contrôlés ni validés, encore moins archivés. Ainsi donc, le BECTC trouve sa raison d'être dans la réalisation des

études et du contrôle des travaux cadastraux à très grande échelle et à leur archivage.

Enfin, le FNC, créé par la loi 29-2011 du 3 juin 2011, garantit le financement des travaux à l'aménagement des terrains ; l'établissement, la conservation et la rénovation du cadastre ; la mise à jour permanente des documents cadastraux ; l'établissement et la densification des réseaux géodésiques ; la conservation et la rénovation des repères et signaux ; les études et contrôles techniques des travaux cadastraux. « Le FNC confère à l'administration du cadastre son caractère moderne, polyvalent et de développement. Il est gage de la rénovation et des mises à jour des documents graphiques et littéraires du cadastre national servant de base à la fiscalité foncière. Cet établissement public a si longtemps fait défaut à notre pays », a déclaré le ministre Pierre Mabiala. Il poursuivi que « l'impôt foncier n'a presque jamais été levé. C'est donc pour favoriser l'ingénierie foncière, améliorer le climat des affaires, anticiper les risques naturels, traiter et corriger les phénomènes d'érosion et d'inondation que les trois établissements publics sont créés ». « Ces nouveaux établissements publics viennent ainsi renforcer les capacités opérationnelles des services techniques des affaires foncières, former l'armature qui permet d'optimiser la mise en œuvre de la réforme foncière et impulser une nouvelle dynamique dans la gestion du foncier national », a conclu Pierre Mabiala.

Bruno Okokana

ÉDUCATION MORALE ET CIVIQUE

Le Congo lance la formation d'instructeurs

Trois sites ont été choisis pour assurer la session, à savoir Brazzaville, Owando et Dolisie.

La formation vise à terme à donner la matière nécessaire aux futurs instructeurs en éducation morale et civique ainsi qu'à la culture de paix. Ces notions seront enseignées dans les écoles publiques et privées ainsi que dans les centres de formation professionnelle du pays à la rentrée scolaire 2011-2012. Le projet est une initiative du ministère de l'Éducation civique et de la jeunesse, avec l'appui de la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude. Par cette action, les acteurs impliqués envisagent de restaurer les valeurs positives de la vie en société.

« Les jeunes, population majoritaire, sont souvent acteurs et victimes involontaires de conflits. Ils constituent le groupe cible qui mérite une attention particulière, parce que davantage prédisposés à accepter et à promouvoir les chan-

gements sociaux les plus significatifs, capables de favoriser l'émergence d'une nouvelle société faite de compréhension mutuelle, d'acceptation de l'autre et de solidarité agissante », a déclaré le ministre de l'Éducation civique et de la jeunesse, Zacharie Kimpouini.

L'éducation à la citoyenneté et à la paix en direction de cette couche sociale sensible, a indiqué l'orateur, est un ensemble de connaissances, de valeurs, de compétences sociales et de pratiques à mettre en œuvre pour faire accéder les jeunes à une citoyenneté consciente, critique et active.

Pour le responsable des programmes à l'Institut national de recherche et d'action pédagogiques, Jean-Claude Mampouya, « l'école doit, entre autres, apprendre à vivre ensemble à travers des valeurs de respect, d'encouragement, de la compréhension vis-à-vis d'autrui et de la diversité ainsi que le développement des com-

pétences interpersonnelles et sociales ». Il a ajouté que l'école doit contribuer à la résolution des problèmes d'incivisme et au renforcement des valeurs morales et de la paix.

De son côté, le vice-président de la Commission nationale de lutte contre la corruption, la fraude et la concussion, Jean Joseph Lekaka, a indiqué que ce projet intégrait bien le plan d'action de son institution. Il est le résultat, a-t-il expliqué, d'un plaidoyer que la commission a mené auprès de la Banque mondiale pour l'obtention des supports didactiques nécessaires.

« Point n'est besoin pour un pays postconflit comme le nôtre, où les antivaleurs ont atteint des proportions considérables, de rappeler l'importance de l'éducation civique, morale et de la culture de la paix à l'école. Si l'on veut inculquer aux jeunes les principes du respect du devoir, du sens de responsabilité et de loyauté, il est impérieux d'assurer l'éducation civique dans les écoles primaires, collèges et lycées ainsi que dans les centres de formation professionnelle », a-t-il conclu.

Roger Ngombé

**OFFRE FLASH STOCK LIMITE ORDINATEUR PORTABLE + IMPRIMANTE OFFERTE**

Ordinateur portable - Ecran 10" WSVGA  
SDRAM : 1024Mo  
Disque Dur : 160GB

IMPRIMANTE MULTIFUNCTION COULEUR DELL V313 OFFERTE

**250 000 FCFA**

OFIS Services People. You trust.  
www.ofis-computers.com  
Tél. : 01 600 00 00

**OFFRE FLASH STOCK LIMITE ORDINATEUR PORTABLE + IMPRIMANTE OFFERTE**

Ordinateur portable - Ecran 15,6" LED  
RAM : 2Go  
Disque Dur : 250GB

IMPRIMANTE MULTIFUNCTION COULEUR DELL V313 OFFERTE

**350 000 FCFA**

OFIS Services People. You trust.  
www.ofis-computers.com  
Tél. : 01 600 00 00

PROCESSUS ÉLECTORAL

# Les acteurs politiques en précampagne

Après s'être peu intéressés à leurs bases respectives tout au long de la législature, la plupart des élus du peuple tentent de renouer avec elles de peur d'être sanctionnés lors du vote.

Le coup d'envoi de la campagne électorale n'a pas encore été officiellement donné, conformément à la loi électorale du 18 février 2006 telle que modifiée à ce jour. Mais la Commission électorale nationale indépendante se voit depuis quelque temps devancée par les faits. L'arène politique bouillonne déjà au rythme d'une véritable campagne électorale. Les virtuels candidats sont passés à la vitesse supérieure au point de multiplier les stratégies pour gagner la confiance de la population. Ils s'attellent à prendre tous une longueur d'avance sur de probables concurrents. Ces démarches individuelles viennent en appui à celles de leurs partis ou regroupements poli-

tiques qui, pour s'assurer des faveurs des suffrages, capitalisent chaque activité de routine pour des fins électoralistes. En effet, à quelques mois de la fin de la présente législature, la plupart des élus tentent de se concilier leurs bases respectives par de diverses libéralités dans la crainte d'un vote-sanction pour n'avoir pas suffisamment défendu leurs intérêts au Parlement.

De l'installation des comités fédéraux du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD) au douzième anniversaire du Mouvement de libération du Congo en passant par le dernier meeting de l'Union pour la démocratie et le progrès social, tous les ingrédients di-

gnes d'une précampagne électorale ont été réunis à ces différentes occasions. D'autres événements ont pris la même connotation propagandiste, en l'occurrence l'université du PPRD tenue à Kisangani, le retour d'Étienne Tshisekedi suivi de l'organisation du congrès de son parti, la tournée de Vital Kamerhe à l'est du pays, après sa démission du parti présidentiel. Déploiement des banderoles, distribution des T-shirts avec motifs, couleurs ou logo du parti, affiches géantes étalées sur les lieux de la manifestation, etc., aucun détail n'aura été négligé par les organisateurs de ces manifestations. Sous des formules voilées, des consignes de vote ont été distillées au mé-

pris des restrictions inhérentes à la loi y afférente.

Entre-temps, des leaders politiques « très entreprenants » occupent constamment l'espace audiovisuel. Leur discours frise la routine sur fond d'attaques ouvertes contre leurs adversaires politiques. Des pages magazines consacrées à l'enrôlement de certains acteurs politiques bien identifiés politiquement arrosent, ces dernières heures, l'espace audiovisuel. Les débats d'idées sur des projets de société sont sacrifiés sur l'autel du positionnement électoral.

Les conditions d'accès aux médias publics et privés pour la campagne électorale n'étant pas encore définies par le Conseil supérieur de l'audiovi-

suel et de la communication en gestation, les acteurs politiques disposent à leur guise du champ médiatique. « Les partis politiques sont des mouvements qui sont en propagande politique au jour le jour. C'est le socle de leurs activités de faire savoir leur existence, leur projet de société ainsi que leur idéologie. Ils sont appelés à resserrer leur rang et à mobiliser davantage leurs électeurs dans la logique du processus électoral », a cependant nuancé un analyste. Tout en approuvant cette thèse, une certaine opinion pense qu'ils devraient éviter de verser dans l'apologie exhibitionniste de certaines candidatures déclarées.

Alain Diasso

CONTREBANDE

## L'épouse d'un diplomate congolais arrêtée avec 18 500 paquets de cigarettes

Le mari, Marc Marius Itela Elombola, en poste en Serbie, a pour sa part été mis en examen.



Des paquets de cigarettes

Arrêtée en flagrant délit, le 13 juin, par la police roumaine, Esther Pascaline Bombeto, dont le mari est 2<sup>e</sup> conseiller à l'ambassade de la RDC en Serbie, détenait 18 500 paquets de cigarettes. Le colis était dissimulé dans la voiture à bord de laquelle elle avait pris place.

Trois ressortissants serbes, dont le chauffeur du véhicule, indique une dépêche de l'Agence France presse (AFP), ont également été appréhendés lors de l'opération. Selon la source, le parquet a identifié au total quatorze personnes impliquées dans ce trafic. L'instance judiciaire a instruit des perquisitions à neuf adresses dans la ville de Timisoara et ses environs.

D'après ces informations, le couple surveillé depuis trois mois se rendait en Roumanie une ou deux fois par semaine. Les deux époux se prévalaient de leurs passeports diplomatiques pour ne pas se soumettre aux contrôles douaniers. Selon les indications, ils introdui-

saient régulièrement dans ce pays des cigarettes de production albanaise entreposées dans différents endroits dans le département de Timis, au sud-ouest du pays.

Interrogé sur l'immunité diplomatique de la femme, le parquet a assuré à l'AFP que la question se poserait lorsqu'elle sera présentée devant un juge appelé à délivrer un mandat d'arrêt à son nom. Mais, selon le procureur en charge de cette enquête, Mircea Andres, la convention de Vienne sur l'immunité diplomatique ne s'applique pas aux officiels réfractaires à la loi dans un pays autre que celui où ils sont accrédités. Par mesure de prudence, le parquet s'est, à ce sujet, renseigné auprès du ministère des Affaires étrangères afin d'être sûr de ne pas enfreindre la loi. Ainsi les actions menées sont-elles conformes aux textes en vigueur dans le cadre des relations diplomatiques entre États.

Lucien Dianzenza

PRÉSIDENTIELLE 2011

## L'UDN soutiendra la candidature de Joseph Kabila Kabange

Le nouveau parti, membre de la majorité présidentielle, se réfère à l'article 60, alinéa 3, de ses propres statuts pour justifier son option.

Une ambiance particulière, ponctuée de chants et slogans, a caractérisé la sortie officielle de l'Union pour le développement de la nation (UDN). Le parti a fait preuve de ses capacités mobilisatrices en drainant, le 11 juin, une foule immense vers la salle Mangembo située dans la commune de Kintambo. L'occasion était belle pour son comité exécutif d'exposer ses vues, ses orientations et ses objectifs par rapport aux enjeux politiques de l'heure en présence du représentant du vice-Premier ministre en charge de l'Intérieur et de la sécurité.

Prenant la parole au nom des siens, le président intérimaire de l'UDN a clairement souligné le soutien de son parti à la candidature de Joseph Kabila Kabange à l'élection présidentielle. La formation politique se mettrait en ordre de bataille pour faire élire le plus grand nombre de ses membres aux autres niveaux des scrutins. Puisque la politique de reconstruction du chef de l'État s'apparente aux idées-forces de l'UDN, le Dr Bazinga estime que son rapprochement avec la Majorité présidentielle est tout à fait raisonnable. L'option est conforme à l'article 60 alinéa 3 des statuts de l'UDN selon lesquels « le parti peut, à défaut d'un candidat propre, soutenir un autre de la plate-forme à la présidentielle ». L'UDN n'exclut pas non



plus la perspective des alliances avec d'autres partis politiques dont l'objectif de développement est semblable au sien. Elle est prête à recourir aux compétences d'autres partis, en cas d'un déficit constaté dans ses rangs. En termes d'objectifs, a martelé le président intérimaire, l'UDN voudrait susciter, grâce au génie créateur de ses membres, une nouvelle classe moyenne congolaise avec, comme soubassement, le respect des règles de justice sociale et distributive. Aux dires du Dr Bazinga, cette vision représente un atout majeur pour faire accéder la RDC, d'ici à 2020, au statut des pays émergents, dans un premier temps, et à celui des pays développés à l'horizon 2060. Parti du centre, épris de paix, de solidarité et de fraternité, à l'abri des

querelles idéologiques antagonistes stériles de gauche ou de droite, l'UDN entend vibrer en tant que mouvement véritablement national à la veille des échéances électorales. Des points stratégiques pour la mobilisation de ses membres dans huit provinces sur les onze que compte la RDC sont en phase d'implantation sauf dans l'ex-Kivu.

Rappelons que l'UDN fut créée le 21 mai 2010, conformément à la loi n°04/002 du 15 mars 2004 portant organisation et fonctionnement des partis politiques. « L'union fait la force », telle est sa doctrine philosophique considérée comme une idée-force capable de fédérer toutes les énergies créatrices et productives au service de la nation congolaise.

Alain Diasso

## COOPÉRATION

La 7<sup>e</sup> grande commission mixte RDC-Afrique du Sud débute demain

Le chef de l'État sud-africain, Jacob Zuma, est attendu à Lubumbashi le 20 juin.



Les présidents Joseph Kabila et Jacob Zuma

La capitale du cuivre abritera les travaux de la 7<sup>e</sup> grande commission mixte RDC-République d'Afrique du Sud (RSA) prévus jusqu'au 21 juin. Axées essentiellement sur la coopération, ces assises offriront aux partenaires un cadre propice pour faire l'état des lieux de la mise en application des accords signés lors de la dernière réunion tenue à Pretoria en 2009. Plusieurs ministres congolais prendront part à cette importante rencontre.

À ce effet, l'ambassadeur de la RSA en RDC, Mashimbye, a précisé que le chef de l'État congolais, Joseph Kabila, et son homologue sud-africain, Jacob Zuma, aborderaient sans doute diverses questions outre celles en rapport avec le continent africain. Le sujet de cette rencontre au sommet RDC-RSA était, récemment, au centre des entretiens entre le ministre de la Coopération internationale et régionale, Raymond Tshibanda, et

l'ambassadeur de la RSA en RDC. Lors de la 6<sup>e</sup> grande commission mixte entre les deux pays, tenue au mois d'octobre 2009 à Pretoria, la RDC avait défendu divers projets dans le secteur agricole, minier et des télécommunications. La RSA s'était, dans cette optique, engagée, en 2007, à s'investir dans la stabilisation de la situation sécuritaire en RDC.

Notons que les relations entre Kinshasa et Johannesburg sont au beau fixe. L'ambassadeur Mashimbye s'en est réjoui et a, entre autres, souhaité des jours meilleurs à ce modèle de coopération sud-sud. Rappelons que la ville de Sun City, en Afrique du Sud, avait offert son hospitalité à la RDC lors du dialogue inter congolais. L'accord global et inclusif à la suite duquel furent organisées les élections, trois ans plus tard, avait été signé dans cette ville, en 2003.

Jules Tambwe Itagali

## NAVIGATION FLUVIALE

## Des signaux de balisage posés entre Mbandaka et Kisangani

La Régie des voies fluviales (RVF) entend éviter des accidents sur le fleuve Congo.

Le baliseur dépêché depuis début mai par la RVF, à Mbandaka, pour faciliter la navigation sur le fleuve Congo jusqu'à Kisangani et sur la rivière Mongala, a terminé sa mission le week-end dernier. La pose des signaux de balisage a été exécutée durant environ un mois. Satisfait du travail abattu, le commandant du bateau baliseur, Pierre Tamizori, pense que la navigation sur le fleuve Congo entre Mbandaka et Kisangani peut désormais s'effectuer sans écueil.

Le bateau baliseur a réussi à placer des signaux de rives considérées comme celles de direction. Selon le commandant de cette embarcation, capté sur les antennes de la radio onusienne, des signaux flottants ont également été posés en vue de prévenir des obstacles sous-marins. Le balisage a connu des modifications, notamment les onze changements de route et quelques corrections sur les albums.

Le tronçon fluvial entre Mbandaka et Kisangani n'a plus été balisé depuis près de trois ans. Pendant cette période, les armateurs naviguaient sans signaux, faisant recours à

leur expérience de plusieurs années de navigation sur ce bief. Aussi les accidents étaient-ils monnaie courante.

Selon les armateurs et les personnels navigants, les signaux faciliteront la navigation et permettront d'éviter des accidents sur le fleuve. Leur souhait est de voir tous les tronçons navigables du fleuve être balisés pour diminuer le nombre de risques. Ils plaident également pour la formation obligatoire du personnel navigant. « Ce dernier doit être apte à décoder ces signaux placés sur les voies navigables. Sinon, il sera toujours difficile d'éviter des accidents », a souligné un armateur. Pour lui, cette aptitude passe obligatoirement par une formation. C'est dans ce sens qu'il a encouragé la décision du ministère des Transports et voies de communication de ne délivrer des licences de navigation qu'aux anciens de l'école sous-régionale située dans la commune de Kalamu, à Kinshasa.

La RVF, de son côté, déplore l'insuffisance de bateaux baliseurs en vue de couvrir toutes les voies navigables du pays dans un délai raisonnable.

Lucien Dianzenza

## Lancement du programme d'appui à la modernisation de l'État congolais

Une convention évaluée à 3,4 millions d'euros afin d'assurer une assistance technique et financière a été signée au profit de quatre ministères dont la Fonction publique, les Finances et le Budget.

L'ambassadeur de France en RDC, Pierre Jacquemot, et le ministre congolais de la Coopération internationale et régionale, Raymond Tshibanda Ntungamulongo, ont procédé récemment au lancement du programme d'appui à la modernisation de l'État congolais. À cet effet, ils ont signé la convention de financement d'un fonds de solidarité prioritaire pour un montant de 3,4 millions d'euros, expertise y comprise.

Ce financement comporte deux axes à exécuter pendant trois ans. Le premier fournira une assistance technique et financière au profit des ministères de la Fonction publique, des Finances, du Budget ainsi que de la Justice et des droits humains. L'appui institutionnel de quatre experts techniques de la Coopération française portera notamment sur la réforme organisationnelle du ministère de la Fonction publique et l'harmonisation fiscale dans le contexte de l'instauration prochaine de la TVA (taxe à valeur ajoutée).

Les autres essentiels de cet appui institutionnel concernent le renforcement des capacités pour la mise en œuvre de la réforme budgétaire et la réforme de l'administration pénitentiaire. Notons que cet apport s'inscrit dans les priorités de chacun des quatre ministères concernés.

Le second axe du fonds de solidarité prioritaire bénéficiera à l'École nationale d'administration congolaise, l'École nationale des finances et l'École



L'ambassadeur Pierre Jacquemot, et le ministre Raymond Tshibanda

de formation des professions judiciaires pour la création d'un cycle de formation à l'administration pénitentiaire. Il portera sur la modernisation des dispositifs de formation dans ces écoles.

Ces actions ont été choisies à l'issue du dialogue permanent instauré avec les ministères sectoriels depuis 2010 et une approche partenariale avec la communauté des bailleurs. Il s'agissait d'éviter tout risque de duplication et de permettre une focalisation sur les domaines peu bénéficiaire de l'aide publique au développement.

## Financement de 8 nouveaux projets

L'ambassadeur Pierre Jacquemot a aussi signé, le 9 juin, les protocoles de financement de huit nouveaux projets financés par le Fonds social de développement (FSD) de l'ambassade de France en RDC, pour un montant total de 525 000 dollars américains. Le pro-

jet entend soutenir des actions innovantes et pilotes en direction des femmes et des jeunes dans le domaine de l'agriculture et de la valorisation des produits agricoles.

Des programmes correspondants seront mis en œuvre dans les provinces de Kinshasa, du Bas-Congo, du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et du Katanga. Ils ont été sélectionnés parmi les 350 propositions reçues par l'ambassade de France à l'issue de l'appel à projet lancé fin décembre 2010. Ils donneront lieu à la clôture de l'enveloppe du FSD en cours d'exécution. Ils consistent, entre autres, à renforcer les capacités de la société civile congolaise œuvrant dans l'insertion économique et sociale des jeunes et des femmes et favoriser leur mise en réseau.

Grâce à l'enveloppe de la FSD, 17 projets ont pu être financés, depuis 2009, pour un montant global d'un million d'euros.

J.T.I.

## VILLE DE KINSHASA

## Le Parti écologiste congolais exige le respect des normes écologiques

Le mouvement politique a fait état de ses revendications dans un mémorandum déposé à l'Hôtel de ville à l'attention du gouverneur.

Selon le document déposé au gouvernorat de la ville, le respect des normes écologiques est un grand facteur de développement durable. Ainsi les verts congolais demandent-ils à l'autorité urbaine d'orienter son action dans ce sens. Ils appellent le président de la République, les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale, le Premier ministre aussi bien que les ministres du Plan, de l'Environnement, Conservation de la nature et tourisme, etc., auxquels le document a été transmis, d'épauler le gouverneur de la ville pour atteindre cet objectif.

Lors du dépôt du mémorandum auprès de l'autorité urbaine, le président du Parti écologiste congolais (Péco), Didace Pembe Bokiaga, accompagné de cadres et militants de ce mouvement, ont fait une procession du siège de leur parti, sur l'avenue de l'enseignement, à Kasa-Vubu, à l'Hôtel de ville de Kinshasa, à Gombe. La marche, dont l'itinéraire était le boulevard Triomphal, l'avenue des huileries, le boulevard du 30 juin et l'avenue du Marché, a été une démonstra-



Didace Pembe, président du Péco

tion de force pour les verts congolais.

Dans son mémo, le Péco a relevé quelques actions urgentes pour la capitale congolaise. Selon ce parti politique, le bien-être de la population passe nécessairement par ses rapports harmonieux avec son milieu ambiant.

À cet effet, les verts congolais convient l'autorité, dans le cadre de l'aménagement urbain, à créer beaucoup d'espaces verts et replanter les arbres coupés en raison des travaux de modernisation de la ville. Le Péco souhaite voir les différentes entreprises impli-

quées dans les travaux de réhabilitation des routes travailler aussi pendant la nuit comme il en est le cas sous d'autres cieux. À en croire ce parti politique, le système permettrait non seulement de gagner du temps mais aussi d'éviter à la ville l'aspect d'un éternel chantier au risque d'enregistrer une recrudescence de maladies pulmonaires et autres affections causées par la poussière.

Le Péco invite l'autorité urbaine à initier d'abord une étude d'impact environnemental et social préalable avant d'entreprendre des travaux de grande envergure inhérents à l'environnement. Le parti de Didace Pembe met enfin un accent sur le rétablissement de l'éclairage public pour endiguer le banditisme et les crimes récurrents dans la ville. La régularité de la fourniture en eau potable et de l'électricité dans les différents quartiers de la ville demeure aussi sa préoccupation. L'autorité urbaine devra d'urgence s'atteler à la salubrité publique notamment par le curage des caniveaux et surtout l'évacuation des immondices.

L.D.

## PHILANTHROPIE

### L'ONG L'Artiste doit vivre s'en va en guerre contre la piraterie

Récemment créée, l'association à but non lucratif (Asbl) se veut un cadre juridique approprié afin d'enrayer la reproduction frauduleuse des œuvres des Congolais.

Dans un point de presse tenu le week-end dernier, à N'Sele, le président et promoteur de L'Artiste doit vivre (ADV), Anatole Kinene Kalunzu, a énoncé les grandes lignes de sa lutte contre le piratage et toute autre forme de spoliation des artistes en RDC. Il entend mener ce combat par altruisme, a-t-il dit. La première action doit, selon l'initiateur, passer par une double sanction. Aussi « l'interdiction de l'importation et la commercialisation des produits piratés » paraît-elle à ses yeux la meilleure façon d'amorcer « la lutte contre le fléau que représente la piraterie ». À cet effet, il a préconisé la signature d'un arrêté interministériel de nature servir à cet usage. Par ailleurs, il a inscrit dans sa démarche des actions concrètes, notamment la constitution de deux plaintes avec les artistes musiciens et de leur dépôt consécutif auprès du procureur général de la République. Loin de vouloir se substituer à la nouvelle société des droits d'auteurs congolais, à savoir la Socoda, il a affirmé avoir le soutien de bon nombre d'entre eux acquis à son initiative. La création de l'ADV, a informé son président, est partie d'une préoccupation née à la suite d'une observation. « Après avoir



Anatole Kinene Kalunzu entouré de deux journalistes, lors du point de presse

fait le constat malheureux que nos artistes meurent très souvent pauvres malgré les énormes potentialités et talents dont ils sont pourvus, nous avons tenu à en chercher les causes principales », a-t-il expliqué, avant de renchérir : « Il est ressorti de notre profonde réflexion que le mal à la base de la misère de nos artistes demeure au premier rang la piraterie de leurs œuvres qui, du reste, les prive d'importantes ressources financières ». Dès lors, l'ADV s'est résolument engagé dans une âpre lutte contre la piraterie en la plaçant au premier rang de ses cinq objectifs. Selon les statuts de l'Asbl, celle-ci entend « lutter contre la piraterie sous toutes ses formes des œuvres

de tous les artistes congolais ». Il s'ensuit le souci d'« assurer la promotion des œuvres authentiques des artistes congolais ». « Sensibiliser les consommateurs et les artistes à la violation des droits d'auteurs et des droits voisins » tout autant qu'« aider les artistes à bénéficier des droits et autres avantages qui leur sont dus de la part des organismes étatiques, paraétatiques et/ou privés » entrent aussi en ligne de compte de ses priorités. En dernier ressort, l'ONG s'est dite engagée à « mener ou entreprendre toute action ou activité tendant à la réalisation des objectifs ci-haut ».

Nioni Masela

## FÊTE DE LA MUSIQUE

### L'Institut français prévoit deux dates pour trois événements

À l'occasion de la solennelle célébration, la Halle de la Gombe abritera deux concerts du groupe de rap Lopango ya banka et celui de Jupiter Bokondji accompagné de son Okwess international.

L'après-midi du 18 juin, l'Institut français (ex-Centre culturel français) s'exportera à l'université de Kinshasa. Les étudiants et habitants des environs auront le privilège de participer au premier concert de Lopango ya banka ou Parcelle des anciens en français. D'entrée libre, cette première kinoise sera offerte samedi en prélude à la grande célébration du mardi. Le jour même de la Fête de la musique, événement célébré à l'échelle mondiale le 21 juin de chaque année, l'Institut français annonce deux concerts dans deux cadres distincts. Les réjouissances débiteront l'après-midi à Lemba, avec la prestation de Jupiter et de son orchestre l'Okwess international. Habitué à se produire sur la scène de la Halle de la Gombe, Jupiter aura le loisir de faire preuve de ses talents dans son fief, le quartier Lemba Terminus. À partir de 19 heures, Lopango ya banka prendra le relais sur le podium de la Halle de la Gombe pour sa seconde prestation dans le cadre de ce même événement. À la différence de leur premier concert et de celui de Jupiter, la participation à la soirée du 21 juin est soumise à un droit d'entrée. L'Institut français bénéficie du partenariat

de l'ambassade d'Allemagne et de la Bracongo pour l'organisation peu ordinaire de la prochaine Fête de la musique à Kinshasa. D'où la participation de Lopango ya banka, groupe composé de jeunes musiciens de la diaspora résidant en Allemagne et en France. L'on apprend que par ce nom original, il tient à rappeler ses attaches et son amour indéfectible pour sa mère patrie, la RDC. Fiers de leurs origines, ces artistes n'ont cessé de manifester leur intérêt pour leur nation. Le recours aux langues locales dans leurs œuvres en fait foi. Des titres comme *Telema pona Kongo* (Levons-nous pour le Congo) traduisent à suffisance que leur fibre patriotique est restée alerte. D'ailleurs, a expliqué l'un des fondateurs du groupe, cette chanson « parle de l'histoire et de la situation actuelle de notre pays, de ses martyrs ». Bien plus encore, demeurés attentifs à l'actualité, Mangenge et son groupe invitent leurs compatriotes à faire de même : « On a écrit cette chanson pour motiver les jeunes congolais qui sont au pays et en dehors à prêter l'oreille sur ce qui se passe au Congo ».

N. M.

## COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

### DCMP battu par Simba de la Tanzanie

Avec un but à remonter au match retour, les Immaculés de Kinshasa croient à la qualification, pour la première fois, à la phase des poules.

Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) a été battu sur le score d'un but à zéro, le 12 juin, à Dar es-Salaam, par Simba SC, en match aller du tour de cadrage de la 8<sup>e</sup> Coupe de la confédération. Les Immaculés ont encaissé l'unique but de la partie à la 8<sup>e</sup> minute de jeu sur une balle arrêtée. Les joueurs du coach Andy Magloire M'Futila ont ensuite couru derrière le score tout au long de la partie. Ils ont apporté le danger dans le camp de Simba mais sans concrétiser leurs actions. L'éventuelle qualification se jouera donc à Kinshasa. Conduit désormais par Andy M'Futila depuis la résiliation du contrat du technicien belgo-tunisien, Nabi Nassredine Nash, le staff technique est appelé à mettre à profit les six jours d'intervalle avant le match retour pour préparer les joueurs et fomenter des stratégies tactiques afin d'obtenir la qualification à Kinshasa. Les joueurs auront besoin de sérénité comme lors de la prépa-

ration du match aller, pendant leur mise au vert à Goma, au Nord-Kivu, avant de rejoindre la Tanzanie. Soulignons que le résultat du match aller à Dar es Salaam est un score piège pour DCMP. En effet, l'on se souviendra de l'élimination des Immaculés en 2010, en huitième des finale de la même compétition, face à l'AS FAN du Niger. DCMP s'était incliné sur zéro but à un à Niamey, en match aller, avant d'être tenu en échec au stade des Martyrs de Kinshasa par zéro but partout au match retour. Il sera donc question de contourner le piège, le 19 juin, à domicile. Le team vert et blanc doit l'emporter par un écart de plus de deux buts au match retour. L'équipe garde encore ses chances de qualification. Aussi continue-t-elle de nourrir son ambition de disputer pour la première fois la phase des poules de la compétition africaine interclubs de la Confédération africaine de football.

Élie-Pierre

## ÉLIMINATOIRES JO-2012

### Un trio arbitral centrafricain pour le match RDC-Maroc

Les Léopards U23 espèrent un succès minimum d'un but à zéro à l'issue de la rencontre prévue le 18 juin, au stade des Martyrs de Kinshasa.



Les Léopards U23

La Confédération africaine de football a désigné les officiels du match retour du troisième tour des éliminatoires du tournoi de football des Jeux olympiques Londres 2012 entre les Léopards de moins de 23 ans et les Lions d'Atlas du Maroc. Le trio arbitral de la rencontre programmée le 18 juin, au stade des Martyrs de Kinshasa, est composé de Centrafricains. Il s'agit de Sosthène Nbokaye (arbitre central), de Fabrice Balezou (premier assistant) et de Bertrand Beka (second assistant). Le Gabonais Mangolo Mvoulou fera office de commissaire au match et Siaka

Narcisse d'arbitre protocolaire. La sélection olympique marocaine est attendue à Kinshasa dans la soirée de demain. Au match aller, disputé deux semaines plus tôt au stade Mohammed V de Casablanca, les Léopards espoirs, sous la conduite du sélectionneur Christian N'Sengi Biembe, se sont inclinés sur le score d'un but à deux. Deo Kanda du TP Mazembe était l'auteur du but congolais. À Kinshasa, les Léopards envisagent une courte victoire d'un but à zéro pour espérer se qualifier au prochain tour. La partie s'annonce très tactique. Le sélectionneur

Peter Tim Pim Verbeek montera certainement une stratégie afin de contrecarrer les offensives congolaises. Les pouillains de Christian N'Sengi seront pour leur part amenés à faire le jeu et organiser des attaques placées, tout en veillant sur d'éventuelles contre-attaques des Marocains. Christian N'Sengi et ses adjoints Fanfan Epoma et Tovo Mozande disposent d'un groupe composé dans une large majorité de jeunes évoluant au pays, notamment dans les clubs de Kinshasa et de Lubumbashi. À Casablanca, deux joueurs seulement sont venus de la Belgique : Dieumerci Ndongala du Standard de Liège et Jonathan Lusadusu de Saint-Trond. Samedi, les Léopards auront cependant besoin d'un soutien massif des supporters. Ces derniers sont donc appelés à venir nombreux au stade des Martyrs afin de pousser leur équipe à la victoire. L'ambition de l'équipe est de prendre part, pour la première fois de l'histoire du football congolais, aux Jeux olympiques.

É.-P.



**NOUVELLE ARRIVAGE**

**GENERATEUR**  
**OUTPUT RATINGS**  
50Hz, 230 VOLTS, 1 PHASE  
YXP30 PRIME 25KVA et 30 KVA  
ENGINE PERKINS  
ALTERNATOR LEROY SOMER



**NUMEROS DE CONTACT:**  
**(+243) 898073036**  
**898265759**  
**818142847**



RÉPUBLIQUE DU CONGO  
Unité – Travail – Progrès  
CONSEIL NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA  
SECRETARIAT EXECUTIF PERMANENT  
B.P. : 2459 Brazzaville Tél : 00(242) 6247000/6631559  
Email : sep\_cnlscongo@yahoo.fr

**PROJET D'APPUI À LA DÉCENTRALISATION ET AU PASSAGE À L'ÉCHELLE  
DE LA PRÉVENTION ET DE LA PRISE EN CHARGE GLOBALE DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH ET LE SIDA  
- PADEPP –**

Financement du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme  
Brazzaville, le 31 mai 2011

## **AVIS DE VACANCE DE POSTE**

Le secrétariat exécutif permanent du Conseil national de lutte contre le VIH et le sida (SEP/CNLS) recrute un coordonnateur pour l'Unité départementale de lutte contre le sida (UDLS) de la Cuvette-Ouest, dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'appui à la décentralisation et au passage à l'échelle de la prévention et de la prise en charge globale des personnes vivant avec le VIH et le sida (Padepp) financé par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

Titre des postes : Coordonnateur de l'UDLS de la Cuvette-Ouest

Lieu d'affectation : Ewo

Durée du contrat : Un an renouvelable, à compter du 1er juillet 2011.

Rémunération : La rémunération sera fixée sur la base de la qualification, de l'expérience du candidat et des conditions locales de travail.

Description des tâches : Sous l'autorité du préfet du département et la supervision du chef d'équipe du Padepp, le coordonnateur de l'UDLS aura pour tâches de :

- assurer la coordination des projets/programmes développés au niveau du département par les organes déconcentrés du ministère de la Santé, des autres ministères et de la société civil
- coordonner la formulation du plan opérationnel multisectoriel de lutte contre le sida du département ;
- coordonner la formulation du budget nécessaire à la mise en œuvre du plan opérationnel ;
- assurer un meilleur suivi de l'exécution du budget du département et la mise en œuvre du plan opérationnel ;
- superviser directement le responsable administratif et financier et tous les autres membres de l'équipe de l'UDLS;
- assurer la coordination de la collecte des données du suivi et évaluation des projets développés au niveau du département et leur transmission à l'unité de gestion du Padepp;
- Assurer la transmission à l'équipe du Padepp des sous projets communautaires qui s'inscrivent dans la priorité du département ;
- superviser directement des agents d'exécution (ONG/OBC) du département;
- veiller à la disponibilité et à la complémentarité de l'ensemble du paquet de services de réduction de la vulnérabilité au VIH au niveau du département et la prise en compte des groupes les plus vulnérables ;
- coordonner et superviser l'élaboration des rapports d'activités de l'UDLS ;
- organiser et animer un espace d'échange et de partage avec les responsables de la lutte contre le VIH et le sida au niveau des secteurs-clés et la société civile ;
- rendre compte régulièrement des progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan départemental de lutte contre le VIH, le sida et les IST ;
- assurer le plaidoyer pour la mobilisation des ressources, en faveur de la lutte le VIH et le sida au niveau local.

Conditions de candidatures :

**Niveau d'études : Bac + 4 au moins, option économie, sciences de la santé ou sciences sociales**

### **Expérience exigée**

Cinq ans d'expérience, dont au moins trois ans dans les projets relatifs à la lutte contre le VIH et sida ;

- avoir des connaissances et des capacités prouvées en matière de leadership et en management des hommes ;
- avoir un esprit d'analyse et de synthèse;
- être un bon communicateur et avoir une bonne capacité d'écoute ;
- être organisé, méthodique et rigoureux ;
- avoir une bonne connaissance de l'outil informatique (Word, Excel, Power Point) ;
- la connaissance de la langue anglaise est un atout.

Personnalité :

Capacité de travailler en équipe, de coordonner et de superviser une équipe de personnes appartenant à différents secteurs.

Composition du dossier de candidature : Les dossiers de candidature comprendront les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite ;
- une lettre de motivation pour le poste ;
- un curriculum vitae avec attestation de diplôme obtenu ;
- un casier judiciaire ; les attestations ou certificats de travail ;
- un certificat de nationalité ;
- une copie d'acte de naissance ;
- un certificat médical.

### **Critères de sélection**

1. Qualification générale du candidat (diplôme) : 25 points
2. Expérience professionnelle : 25 points
3. Qualification spécifique au poste
  - a. Expérience dans la mobilisation et la lutte contre le VIH/sida avec les ONG ou les OBC nationales et internationales : 20 points
  - b. Maîtrise de l'outil informatique : 20 points
4. Capacité de management : 10 points

Seuls les candidats qui obtiendront 70 points seront présélectionnés et subiront un test.

Dépôt du dossier de candidature :

Les dossiers de candidature doivent être adressés, au plus tard, le 16 juin 2011, à 14 heures, sous plis fermé aux adresses suivantes, avec mention « Avis de vacance de poste pour le recrutement du coordonnateur de l'UDLS de la Cuvette-Ouest »

Conseil national de lutte contre le sida, secrétariat exécutif permanent, Attn : Dr Marie Francke Puruehnce, rue des anciens enfants de troupe, non loin du CEG Nganga Édouard  
BP : 2459, Brazzaville ; Tél. (242) 06 663 15 59/06 624 7000/ 05 551 38 93, E-mail : sepcnlscongo@yahoo.fr

**La secrétaire exécutive**

**Dr Marie Francke Puruehnce**

## IN MEMORIAM

10 juin 2009- 10 juin 2011. Deux ans déjà sont passés depuis que le Seigneur notre Dieu a arraché à notre affection son servent, notre père, oncle, frère et époux, M. Adolphe Ngoka (vieux Ado) ex-agent d'Hydro-Congo.

En ces jours de triste anniversaire de sa mort, les familles Ngassaki et Ngoka expriment leur pensée profonde pour le repos de son âme et invitent ceux qui l'ont connu à avoir une pensée pieuse à son égard.

Paix à son âme.

## NÉCROLOGIE

M. Anselme Bienvenu Kinguimi et Mmes Dorothée Ouetinigue Mambani, Honorine Ngalive Ebami-Sala, Henriette Ngouomo ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur frère cadet, le Dr Sébastien Ngoyou, le 13 juin à l'hôpital central des armées.

La veillée mortuaire se tient au n° 54 de la rue Mossaka, Ouenzé-Brazzaville.

MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET  
ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC

République du Congo  
Unité-Travail-Progress

DIRECTION NATIONALE DES ASSURANCES  
N°207 /MFBPP/CAB/DNA

## COMMUNIQUÉ

Le directeur national des assurances près le cabinet du ministre des Finances, du budget et du portefeuille public, porte à la connaissance des ressortissants congolais qu'un avis de vacance de poste de directeur général de l'Institut international des assurances de Yaoundé au Cameroun vient d'être lancé.

Les dossiers de candidature doivent être déposés à la direction nationale des assurances au plus tard le 25 juillet 2011.

Pour tout renseignement, les intéressés sont priés de s'adresser à la direction nationale des assurances sise au ministère des Finances, du budget et du portefeuille public (ex-immeuble BCC), au 3<sup>e</sup> étage, porte 326

Fait à Brazzaville, le 31 mai 2011



Le temps passe, les années s'égrènent,  
Mais ils n'effacent pas ta présence parmi nous.

Deux ans après ton rappel à Dieu ton Créateur,  
Je rends grâce au Seigneur et remercie toute personne qui,  
Par une prière, une pensée ou un cantique  
Loue l'Éternel pour le repos de l'âme  
Du colonel Ondziel Bangui Henri Silvére, décédé le 15 juin 2009.  
« Oui, Seigneur, Tu es bon et clément,  
Plein de compassion pour ceux qui T'invoquent (Ps - 86 : 5) ».

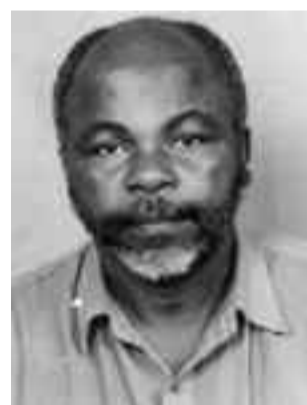
Dieu nous bénisse !  
Me Julienne Ondziel Gnelenga

15 juin 2006 - 15 juin 2011, voici cinq ans que Dieu rappelait à lui son fils Joseph Banga (Demosthène), ancien conseiller technique du directeur général des voies navigables ports et transports fluviaux.

En ce jour de triste anniversaire, M. Marcel Joseph Blanchard Banga Maussaye prie tous ceux qui l'ont connu de garder une pensée pieuse pour lui.

Que Dieu illumine à jamais son âme dans la dimension supérieure de l'au-delà et qu'il repose en paix dans le sein d'Abraham.

À Dieu soit la gloire.



**BUROTOP IRIS S.A** **Chez BUROTOP** **Ordinateur portable Toshiba**

**le PC DELL**

- Processeur : Intel Pentium IV 3 GHz
- 1024 Mo DDR2 de mémoire RAM
- 80 Go de disque dur
- Lecteur graveur DVD
- Windows XP
- Écran plat TFT 19"

+ 1 antivirus Microsoft multipostes gratuit !!

**199.000** \*HT F.CPA

- Processeur T4500 (2.30 GHz)
- Mémoire RAM 2Gb
- Disque dur 320Gb
- Écran 15.6"
- WebCam
- Lecteur graveur DVD

+ Licence Norton Antivirus 2011

**299.000** \*HT F.CPA

Brazzaville, Centre Ville, Avenue Foch, Face la Mandarine - Tel: 05 577 78 88 - 06 669 60 60

Pointe-Noire, Après Rond Point Kassai, Face Pâtisserie La Cité - Tel: 04 40 66 555 - 04 453 53 53

[www.burotop.net](http://www.burotop.net)

## INTERVIEW

## Roger-Julien Menga : « Le mécanisme financier de la Commission européenne demeure un casse-tête pour les pays bénéficiaires »

L'ambassadeur du Congo en Belgique a reçu *Les Dépêches de Brazzaville* pour parler du partenariat Afrique-Union européenne (UE). L'entretien s'est déroulé à la chancellerie, à l'issue de la conférence commune de Jean Ping et José Manuel Barroso, respectivement présidents de l'Union africaine (UA) et de la Commission européenne



Roger-Julien Menga

**Les Dépêches de Brazzaville: L'Afrique et l'UE se sont retrouvées pour parler de partenariat stratégique. Dans quels domaines ce partenariat est-il opérationnel ?**

**R.J.M.** : Le partenariat Afrique-UE couvre huit domaines stratégiques relatifs à la paix et la sécurité, la gouvernance démocratique, les droits de l'homme, le commerce, l'intégration régionale, les infrastructures, les objectifs du millénaire pour le développement. Je n'oublie pas les secteurs d'actualité comme l'énergie, le changement climatique. On peut encore ajouter les migrations, la mobilité et l'emploi, les sciences, etc. Mais la stratégie mise en place peine à trouver ses marques et une réorientation serait nécessaire pour lui permettre de se mettre effectivement en mouvement. C'est dans cette optique que s'est tenu le troisième sommet à Tripoli, en Libye, en 2010. La paix et la sécurité représentent le domaine de la coopération qui connaît des avancées.

**LDB : Que peuvent attendre les décideurs et les populations de ce partenariat et en quoi est-il stratégique ?**

**R.J.M.** : Ce partenariat prône une approche de développement qui engage les deux parties à investir leurs ressources et leurs moyens dans l'intérêt commun. Il ne peut être bénéfique que s'il s'arrime effectivement à la vision de l'UA et à sa stratégie de développement dans différents domaines comme les infrastructures et l'énergie, l'industrialisation, la sécurité alimentaire, l'intégration régionale et continentale, etc. En clair, la réorientation attendue devrait se traduire par un juste équilibre entre politique et développement. En d'autres termes, ce partenariat ne pourrait être bénéfique que dans la mesure où il apporterait une solution mutuellement acceptable et adaptable non seulement aux instruments financiers déjà existants mais encore à la stratégie commune, à la mise en place d'une enveloppe panafricaine, au traitement

de l'Afrique comme une seule entité et à l'adoption du modèle d'Accord de partenariat économique.

**LDB : Comment s'applique le partenariat entre le Congo et l'UE en ce qui concerne le financement des projets économiques et la politique d'immigration ?**

**R.J.M.** : Concernant la migration, le partenariat se base sur la stratégie conjointe Afrique-UE à travers des textes qui tentent de répondre globalement aux défis migratoires dans l'intérêt de tous les partenaires. Il en est ainsi de la déclaration conjointe UE-Afrique sur la migration et le développement ; de la conférence ministérielle euro-africaine sur la migration et le développement ; du cadre politique de migration de l'UA pour l'Afrique ou encore de la position africaine commune sur la migration et le développement.

Sur le plan économique, le partenariat se concentre sur l'intégration régionale et la gouvernance ainsi que sur le renforcement des axes prioritaires de transports (axes Pointe-Noire-Brazzaville), sans oublier la mise en œuvre d'une stratégie commerciale nationale (diversification des productions ou services). Il consiste également à renforcer les capacités des institutions correspondantes. Mais il n'est pas inutile de relever que la coopération Congo/UE souffre de plusieurs maux, le plus crucial étant la lourdeur du décaissement des fonds alloués pour la réalisation des projets nationaux. Le mécanisme financier de la commission demeure un véritable casse-tête pour les pays bénéficiaires des aides et autres avantages de l'UE. À cause de la lourdeur de la machine, il est courant de voir les fonds non utilisés par les pays du sud reversés dans les caisses de l'UE.

**LDB : Aujourd'hui, les décideurs africains réfutent dans leurs discours les rapports donateur-bénéficiaire. Avez-vous observé ce changement d'attitude auprès de vos homologues, les ambassadeurs africains ?**

**R.J.M.** : L'aide au développement donne à l'Afrique l'image d'une éternelle assistée. Or l'aide n'est que l'une des mesures de financement du développement. Aujourd'hui, l'Afrique a besoin de mettre en place un partenariat mondial pour le développement qui tienne compte de la totalité du financement pour permettre une parfaite articulation des différentes traditions de la coopération pour le développement. Il s'agira de promouvoir le développement par des partenariats réels, efficaces et égaux entre les gouvernements mais également tous les acteurs au développement. En un mot, l'Afrique a plus que besoin de partenariats diversifiés fondés sur des constats, des statistiques et surtout sur le partage des meilleures pratiques.

**LDB : Comment se distille le programme du président de la République, le « Chemin d'avenir », auprès du gouvernement belge, des représentants de l'UE et des pays Afrique, Caraïbes, Pacifique ?**

**R.J.M.** : Représenter son pays à Bruxelles, la capitale de l'Europe, est un privilège pour tout diplomate eu égard à la diversité de réseaux de contacts tant au plan bilatéral que multilatéral. Naturellement, le grand bénéficiaire de ce large éventail d'interlocuteurs ne peut qu'être « Le Chemin d'avenir », programme sur la base duquel notre président a été réélu. C'est cela qui justifie notre présence en ces lieux.

La coopération avec la Belgique a marqué un petit temps d'arrêt dû à la situation politique de ce pays qui n'a plus de gouvernement depuis plusieurs mois. Un gouvernement qui n'assume que les affaires courantes ne saurait engager l'État de manière fondamentale. Mais avec les autres pays de la juridiction, nous maintenons une coopération agissante qui a permis récemment à des hommes d'affaires hollandais de séjourner au Congo. Par ailleurs, pour prétendre bénéficier des investissements de la Banque européenne d'investissement, notre pays devra présenter des projets en concordance avec les critères draconiens que cette banque impose.

Propos recueillis par Carmen Féviliyé et Noël Ndong

## COMITÉ INTERNATIONAL POUR LA RENAISSANCE DE L'AFRIQUE

## Une soirée caritative à l'église de la Madeleine à Paris

Maria Maylin a reçu, le 10 juin, de nombreuses personnalités, associations et fondations pour une grande rencontre de solidarité en faveur des enfants du monde.

La présidente du Comité international pour la renaissance de l'Afrique (Cira) a une nouvelle fois marqué le coup dans l'action contre la détresse infantile en organisant cette rencontre caritative en partenariat avec les fondations Édith-Lucie Bongo-Ondimba (Felbo) pour l'enfance et Salif Keita pour les albinos.

Une haie d'honneur formée de belles hôtesse africaines a encadré la venue de personnalités comme Henri Lopes, ambassadeur du Congo en France, le père Daniel Ponsard, curé-doyen de la paroisse de la Madeleine, Claude Maylin, éminent oncologue à l'hôpital Saint-Louis de Paris, Jacques Toubon, ancien ministre français, Julienne Sassou-Johnson, présidente de la Felbo pour l'enfance, William Bénichou, homme politique français, Sébastien Folin, animateur télé, Georges Séba, chef de chœur gospel de Paris, Édith Butler, chanteuse canadienne, Éliane Lublin, cantatrice, etc. Il a manqué dans cette foule d'invités, Salif Keita, chanteur malien et président de la fondation qui porte son nom, dont l'absence a été remarquée.

La soirée, présentée par Sébastien Folin, a été animée par Édith Butler, Éliane Lublin et Georges Séba. La procession d'enfants de toutes origines et celle, spectaculaire, des offrandes portées par les hôtesse, ont constitué le clou de la cérémonie car porteurs de symboles que le Cira véhicule : don et partage aux enfants du monde. Invitées à s'exprimer, des personnalités n'ont pas tari d'éloges à l'égard de Maria Maylin et de l'association qu'elle dirige. Content d'avoir mis à disposition l'édifice religieux historique au service de tous ceux qui ont besoin d'aide, le père Ponsard a déclaré : « L'église de la Madeleine étant le carrefour des nations, je remercie Maria Maylin et le Cira de cette action en cet endroit ». Pour sa part, Jacques Toubon a préféré mettre l'accent sur l'Afrique : « Cette soirée s'inscrit dans la dynamique de l'Afrique et démontre par cette énième action que ce continent a son avenir et

celui du monde entre ses mains », faisant allusion aux enjeux démographiques, politiques et environnementaux du continent. « L'Afrique a besoin de générosité et de solidarité », a-t-il conclu, remerciant l'initiative du Cira « qui apporte un début de solutions pour tous ceux qui en ont besoin [...]. Ce soir, c'est une pierre qui est posée. Continuons ce combat pour le bonheur de tous les enfants et l'harmonie universelle. »

« Si chacun apporte un peu, tout le monde peut recevoir »

Ainsi s'est exprimée Julienne Johnson-Sassou, président de la Felbo pour l'enfance, émue de montrer le contexte de création de la fondation en mémoire de sa « sœur », Édith-Lucie Bongo-Ondimba, épouse d'Omar Bongo, ancien président gabonais, tous deux décédés. « La fondation s'active pour les démunis, les enfants. Elle s'active à restaurer des vies brisées en mettant à disposition des outils adaptés », a-t-elle expliqué avant de laisser la place à Henri Lopes, félicitant « un million de fois » Maria Maylin et s'adressant aux enfants en ces termes : « C'est votre soirée, c'est votre fête. Nous sommes avec vous, vous n'êtes pas seuls ! » La série des discours a été bouclée par Maria Maylin, hôtesse de la soirée, qui a salué « l'action des fondations Salif Keita pour les albinos et Felbo pour l'enfance ainsi que celle des personnes anonymes sur le terrain ». Les invités ont ensuite été éblouis par la procession des offrandes sur fond de musique traditionnelle africaine avant de se laisser conduire pour le cocktail.

Le Cira compte dix-huit années d'actions humanitaires au service d'enfants et se compose de nombreuses associations africaines. S'associant aux gouvernements nationaux, il s'implique dans la construction d'infrastructures médicales et la formation d'équipes médicales. Pour en savoir plus : mariamaylin@hotmail.fr

Carmen Féviliyé

**PHONE KDO**

1 Téléphone DOUBLE SIM GRATUIT + crédit 16.000 F\* = 16.000 F

Disponibles dans tous les points de vente warid

\* Recevez 16.000 FCFA de crédit en 13 mois

**INTERNET @ GOGO**

35 900 F seulement

1 Modem\* + 1 SIM + 30 jours de connexion gratuite

+ rapide... + sûre... \*stock limité

Disponibles dans tous les points de vente warid

www.warid.cd

01 400 01 23 ou 121 (appel gratuit)

## VIE DES CLUBS

## Des démarches pour sauver la saison de l'Étoile du Congo

Quelques responsables de l'équipe se sont lancés, depuis quelques semaines, dans une bataille de réconciliation en vue de redonner au club ses lettres de noblesse.

L'équipe est visiblement à la croisée des chemins, comme en témoigne sa prestation à la phase aller du championnat national. Depuis lors, supporters, anciens dirigeants et sages ne parlent plus le même langage. Alors que la phase retour démarre aujourd'hui, certains supporters réclamaient la convocation dans les meilleurs délais d'une assemblée générale extraordinaire en vue de mettre en place une commission ad hoc qui prendrait les rênes du club jusqu'à la grande assemblée générale. Ils dénonçaient la non-assistance financière et physique du président général à la section handball et le manque d'une politique de recrutement des joueurs capables défendre les couleurs de l'équipe.

Dominique Ndinga, au nom des sages, a, quant à lui, initié une série de démarches ayant pour but de rassembler tous ceux qui, pour diverses raisons, avaient abandonné la famille des Vert-et-Or, prônant ainsi la reconnaissance des instances restructurées par l'ac-

tuel président général, Hamady Baba. Après la réintégration de Jean Guy Blaise Mayolas et des sages de Poto-Poto, Jean Didier Elongo a bénéficié, le 7 juin, des mêmes faveurs. L'ex-président de la section football, qui avait, en effet, rendu son tablier en pleine saison pour insuffisance de résultats avant d'être remplacé par Richard Elonda, a remis deux séries de maillots et une enveloppe d'un million FCFA pour aider la section football à mieux aborder la manche déterminante.

« La rencontre d'aujourd'hui est simple. C'est un Stellien qui a toujours été avec vous qui revient et qui sera toujours avec vous. Lorsque le président Hamady nous a donné la charge de conduire Étoile du Congo, nous avons accepté avec joie. Et nous avons posé un certain nombre d'actes. Certainement incompris par le public, nous nous sommes effacés pour ne pas tirer l'équipe vers le bas », a-t-il dit. Jean Didier Elongo a poursuivi : « Ce faisant, il n'est pas dit que nous ne sommes plus Stelliens. Je reste Stellien de cœur



L'équipe de l'Étoile du Congo

et de sang. C'est notre maison. À tout moment, on peut contribuer et nous avons cette obligation de faire en sorte que tout se passe bien. »

Il a exhorté les joueurs à donner le meilleur d'eux-mêmes lors des matchs comptant pour la phase retour, insistant sur l'obéissance à leur nouveau président, Richard Elonda. « Nous sommes en train de construire un

grand club. Le chemin est plein d'embûches. Prenez votre carrière au sérieux, jouez au ballon. Obéissez au nouveau président. L'équipe est à la croisée des chemins. Elle a de grandes difficultés. Mais vous devez tout faire pour que la phase retour soit couronnée de succès. Qu'aucun match ne soit perdu et considérez que le match nul est pour vous une défaite! »,

a conclu l'ancien président de la section football.

Saluant ce geste, Dominique Ndinga a rappelé les différentes démarches qu'il a entreprises pour remettre de l'ordre dans la maison : « Cette série de rencontres, nous l'avons entreprise depuis près d'un mois. Hier, c'était avec le président Mayolas. Mais vu les fonctions qu'il occupe à la Fécofoot, il ne peut être au quotidien avec l'équipe. Il a été réintégré à l'Étoile du Congo. Nous étions également avec les sages de Poto-Poto pour que tout rentre dans l'ordre », a-t-il dit, demandant, par ailleurs, aux supporters d'être exemplaires. « Aujourd'hui, l'Étoile du Congo est à la veille de la reprise du championnat. L'équipe, dirigée par Hamady, s'est restructurée. L'entraîneur est Gaston Tsangana. Il est temps que les supporters se ressaisissent et évitent de commettre des actes délictueux au stade. Prouvons que nous aimons notre équipe! », a lancé Dominique Ndinga.

James-Golden Éloué

## BRÈVES

## CAN U-16 DE BASKET-BALL

## Les Congolais dans un groupe relevé

Le tirage au sort de la compétition qui se disputera du 8 au 17 juillet au Caire, en Égypte, a placé les Diables rouges dans la poule B au côté du Mali, l'Afrique du Sud, l'Angola, la Libye et la Tunisie. L'Égypte, pays organisateur, l'Algérie, la République démocratique du Congo, le Nigeria, la Guinée et le Mozambique sont dans le groupe opposé.

## Démarrage le 16 juin de la phase des play-offs

Le championnat départemental de basket-ball reprendra ses droits demain au Centre sportif de Makélékélé avec les matchs comptant pour les play-offs. Cette phase regroupe cinq équipes ayant fait bonne figure lors des deux premières phases de la compétition, notamment celles des Diables noirs, du Club athlétique renaissance aiglon, d'Interclub, d'Avenir du rail et de Patronage Sainte-Anne. La compétition se jouera en aller simple. Les demi-finalistes représenteront Brazzaville au championnat national qui se jouera fin juillet début août à Pointe-Noire.

## Un protocole de coopération signé entre les ligues de Brazzaville et de Kinshasa

Le président de la Ligue de Brazzaville, Fabrice Makaya Mateve, et son homologue de Kinshasa, Oscar Kikweta Damasala, ont signé le 5 juin un accord de coopération dans le domaine du basket-ball. Les deux ligues sœurs se sont engagées à organiser dans les deux versions une compétition internationale dénommée « Challenge Pool Malebo », sous la supervision de leurs fédérations respectives. Une réunion des experts des deux ligues se tiendra dans les prochains jours afin d'établir un chronogramme de travail, le règlement de la nouvelle compétition et aussi la ville qui abritera la première édition. En marge de la signature, deux matchs de gala ont opposé les sélections des deux capitales les plus proches du monde. Ces matchs ont vu la sélection de la ville hôte l'emporter respectivement 73-68 et 74-52.



Fabrice Makaya Mateve et Oscar Kikweta Damasala signant l'accord de coopération

J.G.É.

## VOLLEY-BALL

## Les arbitres congolais élèvent leur niveau technique

Vingt-deux stagiaires ont participé à la formation nationale et de recyclage des arbitres de la discipline qui s'est achevée, le 12 juin, au Centre sportif et universitaire de Makélékélé.

Le stage a été animé par Djerad Abdel Majid, expert de la Confédération africaine de volley-ball (CAVB). Les participants ont pris l'engagement de mettre en pratique les enseignements reçus. « Monsieur l'expert, vous n'avez pas semé sur une terre aride. Nous vous garantissons que tout sera mis en œuvre pour valoriser ces connaissances afin de redorer le blason du volley-ball congolais en matière d'arbitrage », ont-ils assuré.

Djerad Abdel Majid a apprécié la volonté des apprenants lors des tests qu'il a jugés satisfaisants. Il a néanmoins fait des recommandations à la Fédération congolaise de volley-ball (Fécovo), initiatrice du stage, pour un éventuel suivi des arbitres. « Je recommande à la Fécovo de poursuivre cette action. La commission d'arbitrage doit encadrer tous les participants en les désignant dans les compétitions officielles et en leur organisant des cours internes », a déclaré l'animateur.

Il a, par ailleurs, exhorté les arbitres formés à donner le meilleur d'eux-mêmes pour concilier généralités et règles officielles de la discipline et être en mesure de les interpréter sur le terrain. « Vous connaissez les généralités du volley-ball mais vous ne connaissez pas les termes des

règles officielles. Avant tout, l'arbitre doit connaître parfaitement les règles officielles et savoir les appliquer sur le terrain », a-t-il expliqué.

Le troisième vice-président de la Fécovo a, quant à lui, demandé aux stagiaires d'intérioriser la règle 11 traitant le joueur et soulevant le plus souvent les tensions des dirigeants et supporters. Jean Chrysostome Aimé Mabandza leur a donné rendez-vous sur le terrain du 27 juillet au 5 août à Pointe-Noire, à l'occasion des championnats nationaux de volley-ball A6, pour tester leurs compétences.

« C'est ce genre de stages reconnu par la CAVB qui vous conduira vers une carrière internationale d'arbitre. Il vous revient de consolider les acquisitions pour les uns et de continuer à vous perfectionner sans cesse dans l'appren-

tissage des règles officielles de volley-ball pour les autres afin de devenir de futurs arbitres internationaux. Nous nous fixons comme rendez-vous les championnats nationaux de volley-ball A6 qui se dérouleront à Pointe-Noire du 27 juillet au 5 août. C'est une nouvelle évaluation à laquelle vous serez soumis », a précisé Jean Chrysostome Aimé Mabandza.

Clôture de la formation qui a duré six jours, Michel Mberi a souhaité, au nom du directeur général des sports, que les stagiaires mettent les connaissances acquises à la disposition des jeunes fervents de volley-ball afin de leur permettre d'améliorer leurs qualités techniques. « La technique va de pair avec l'arbitrage. Un bon arbitrage élève le jeune pratiquant », a-t-il conclu.

J.G.É.



La photo de famille des stagiaires